



SECRETARIA GENERALIS SYNODI

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le défi pastoral de la polygamie et l'écoute du cri des pauvres et de la terre

Publication des Rapports finaux de la Commission SCEAM et du Groupe d'étude n° 2

Vatican, le 24 mars 2026

Le Secrétariat Général du Synode publie aujourd'hui le Rapport final du Groupe d'étude n° 2 sur « Ecouter le cri des pauvres et le cri de la terre » ainsi que celui du SCEAM (Symposium des Conférences Épiscopales d'Afrique et de Madagascar) sur « Le défi pastoral de la polygamie ».

Rapport final du Groupe d'étude n° 2

Le Rapport final du Groupe d'étude n° 2 s'articule en plusieurs sections. Précédé d'une réflexion du Cardinal Michael Czerny, Préfet du Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral, le Rapport entend répondre aux cinq questions fondamentales confiées au Groupe sur la manière dont l'Église peut mieux écouter le cri des pauvres et le cri de la terre. Le document part de la conviction théologique que l'écoute des pauvres et de la terre n'est pas une option pastorale, mais un acte de foi constitutif de la mission ecclésiale, enraciné dans le double commandement de l'amour et dans l'exemple du Bon Samaritain. Comme le rappelle le Cardinal Czerny dans sa préface, le terme « écoute » désigne un processus intégral qui comprend la rencontre, la compréhension du problème, l'action, l'évaluation et le soutien spirituel, et qui concerne tout chrétien, y compris celui qui se sent lui-même pauvre. La question directrice de l'ensemble des travaux du Groupe devient dès lors : comment l'Église peut-elle *mieux* écouter ces deux cris interdépendants, sachant que répondre au cri des pauvres implique également de répondre au cri de la terre, et vice versa ?

Après avoir exposé les modalités de travail, les limites rencontrées et les enseignements tirés, le Rapport recense les instruments déjà disponibles au sein de l'Église — paroisses, communautés de base, mouvements, organismes Caritas, réseaux œcuméniques et internationaux — et en valorise la richesse, invitant dans le même temps à surmonter la tentation d'une délégation illégitime aux structures spécialisées, en rappelant à chaque baptisé sa coresponsabilité. Parmi les propositions concrètes figure la création d'un Observatoire Ecclésial du Handicap, suggéré par un sous-groupe composé en majorité de personnes en situation de handicap, comme modèle reproductible à l'échelle locale et régionale pour donner voix à tous les groupes marginalisés. Sur le plan théologique, le Rapport souligne la nécessité d'une théologie qui naisse de l'écoute des pauvres et de la terre comme lieux théologiques authentiques (*loci theologici*), et demande que des théologiens issus des communautés les plus fragiles soient activement associés à l'élaboration des documents magistériels. Une attention particulière est accordée à la formation : les programmes de formation pour les laïcs, les religieux et les séminaristes doivent intégrer la rencontre directe avec les périphéries existentielles, la compétence à l'écoute comme discipline spirituelle — et non seulement comme technique — ainsi que l'analyse sociale. Le document s'achève sur la vision d'une Église synodale capable de devenir elle-même instrument d'écoute, ne se limitant pas à disposer de structures pour écouter, mais transformant chacun de ses membres en présence missionnaire aux côtés des plus vulnérables.

Rapport du SCEAM

Le Symposium des Conférences Épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) a élaboré une réflexion organique sur le défi pastoral de la polygamie, ancrée dans le contexte culturel, anthropologique et théologique du continent africain. Le Rapport part de la reconnaissance de la valeur sacrée de la famille africaine, fondée sur l'alliance entre les groupes humains, avec les ancêtres et avec Dieu, dans laquelle l'enfant est considéré comme une bénédiction divine et le désir d'une descendance nombreuse comme partie intégrante de l'identité communautaire. C'est dans cet horizon que s'inscrit historiquement l'existence de la polygamie, phénomène non exclusif de l'Afrique, mais qui y est particulièrement enraciné et constitue une urgence pastorale. L'analyse biblique en révèle l'ambivalence : tolérée dans l'Ancien Testament, elle est progressivement dépassée par la révélation néotestamentaire, dans laquelle Jésus — se référant au dessein originel du Créateur — affirme avec clarté l'unité et l'indissolubilité du mariage. Le document réaffirme avec fermeté la doctrine de l'Église : le mariage chrétien est monogame par nature théologique et non par imposition culturelle. Sur le plan pastoral, le SCEAM exclut toute forme de reconnaissance de la polygamie et recommande que les catéchumènes polygames ne soient pas admis au baptême avant d'avoir librement pris l'engagement de contracter un mariage monogame. Il ne s'agit pas d'exclusion ni de stigmatisation, mais d'un accompagnement patient et respectueux, inspiré par la miséricorde du Christ. La dignité de la femme est placée au cœur de cette pastorale, avec Marie — mère de Jésus — proposée comme modèle d'une évangélisation incarnée dans la culture. La conclusion s'ouvre sur une « pastorale de proximité » capable d'ouvrir les portes de l'Église à ceux qui vivent dans les périphéries spirituelles et existentielles, reconnaissant en chaque personne un enfant de Dieu appelé à l'amour fidèle et à l'Alliance.

Ces deux documents, dans leur diversité thématique, témoignent du chemin synodal de l'Église : une Église qui écoute, qui accompagne et qui, enracinée dans l'Évangile, ne cesse de se faire proche de tout homme et de toute femme de notre temps.

Les rapports finaux, ainsi qu'une brève synthèse en cinq langues, sont disponibles sur le site de la Secrétairerie Générale du Synode : www.synod.va